

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 14 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 14 janvier, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé à la salle Multiculturelle de Grâce, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; BUHE Thierry ; CRESSON-BRASSART Christèle ; CROISSANT Guy ; ECHEVEST Yannick ; GEORGIN Dominique ; GOASDOUE Gérard ; GUILLOU Claudine ; HAGARD Elisabeth ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE BLOAS Mireille ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; NAUDIN Christian ; RASLE-ROCHE Morgan; THOMAS Joseph ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

COGUE Marie-Jo ; GENETAY Stéphanie ; LE MEAUX Vincent ; RADENNEN-PAGEOT Annick.

Administrateurs absents :

BUTEL Pierre-Yves ; INDERBITZIN Laure-Line.

Administrateurs absents ayant donné pouvoir :

Madame GENETAY Stéphanie ayant donné pouvoir à Madame LE SAULNIER Brigitte.

En exercice : **25**
Présents : **19**
Absents : **06**
Représentés : **01**

Date d'envoi des convocations : **05 JANVIER 2021**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2021-01-02	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION ET SES ETABLISSEMENTS PUBLICS RATTACHES
----------------	---

Guingamp-Paimpol Agglomération et ses établissements publics rattachés : l'office du tourisme Guingamp - baie de Paimpol et le Centre Intercommunal d'Action Sociale, souhaitent se regrouper pour l'achat de fournitures, travaux et prestations dans diverses familles d'achats, en vue de rationaliser les coûts de procédures et de gestion, ainsi que d'améliorer l'efficacité économique de leurs achats.

Il est proposé de créer un groupement de commandes pour les familles d'achats suivantes :

- Fournitures administratives
- Produits d'entretien
- Matériels informatiques
- Infogérance et interconnexion
- Téléphonie
- Flotte automobile (acquisition et entretien)
- Maintenance et vérifications périodiques des équipements et matériels
- Entretien des espaces verts
- Nettoyage des bâtiments
- Equipements de protection individuels des agents
- Carburants
- Petits travaux d'entretien des bâtiments
- Signalétique
- Assurance

Le groupement dit « d'intégration partielle » sera coordonné par Guingamp-Paimpol Agglomération. La Commission d'Appel d'Offres (CAO) de Guingamp-Paimpol Agglomération jouera le rôle de CAO pour l'ensemble du groupement. La convention sera conclue pour une durée indéterminée.

Les modalités juridiques, techniques et financières de cette collaboration sont fixées dans la convention constitutive de groupement de commandes, jointe en annexe.

Vu les articles L. 2113-6 et L. 2113-7 du Code de la commande publique,

Au vu de ces éléments, il est proposé au Conseil d'Administration :

- **D'adhérer au groupement de commandes selon les conditions fixées dans la convention ci-jointe,**
- **D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive, ainsi que toutes les modifications ultérieures apportées à cette convention (ajout de famille d'achats...).**

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture
et de publication le 28/10/2021
Le Président,



Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,